

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq le neuf du mois d'avril à 19h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au Foyer Rural sous la présidence de **Monsieur Philippe DUCAMP**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 03/04/2025.

Conseillers en exercice : 26 – Présents : 21 – Votants : 25.

Présents :

M. DUCAMP Philippe, *Maire* – Mme VALLIER Martine, M. GARCIA Didier, M. DE ZEN Michel, Mme SOLTANI Arlette, M. MONTFORT Anthony, M. GONZALEZ Frédéric, Mme ROUSSEL Marjorie, M. CABEZAS Denis, M. MARES Alban, Mme CHAIGNON Emmanuelle, M. ARDEVEN Yohann, Mme PARMENON Mélanie, Mme POLI Nathalie, M. BORDES Olivier, Mme COSTES ATTAFI Christelle, M. HÉBRARD Roland, M. LAHAILLE Jean-Christophe, M. VONTHRON Thibaut, M. DELAPORTE Luc, M. PIRON Bernard.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur DUMONTIER Nicolas pouvoir à **Monsieur le Maire – Madame GARNET Laetitia** pouvoir à **Madame Marjorie ROUSSEL – Madame BARBERA Sandra** pouvoir à **Madame VALLIER Martine – Madame VERT Béatrice** pouvoir à **Monsieur DE ZEN Michel**.

Excusé : Monsieur CLAVERIE Daniel

Monsieur BORDES Olivier est désigné secrétaire de séance.

2025-0904 - 20 : Demande de subvention au Conseil Départemental : conservation du patrimoine écrit (restauration de registres paroissiaux des 17 et 18^e siècles)

Afin de sauvegarder notre patrimoine il est nécessaire de procéder à la restauration des registres paroissiaux baptêmes/mariages/sépultures des 17 et 18^e siècles.

	Dépenses		Recettes
	Montant HT	Montant TTC	
Registre paroissial Baptêmes – Mariages – Sépultures 1675 / 1712	1 597,50€	1 917,00€	Subvention CD33 à 75% plafond max. 5 000€
Registre paroissial Baptêmes – Mariages – Sépultures 1712 / 1746	1 440,00€	1 728,00€	
Total =	3 037,50€	3 645,00€	2 277,00€

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire a sollicité une subvention auprès du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

→ **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 277€ dans le cadre de la restauration de registres paroissiaux, auprès du Conseil Départemental.

Le Maire,

- **Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- **Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Pour copie conforme,

Fait à Ludon-Médoc, le 9 Avril 2025.



Le Maire,
Philippe DUCAMP

Le Secrétaire de séance
Olivier BORDES